OCTOBRE 2026

LE FIL ROUGE

Bulletin d'information trimestriel du SNCA-CGT



Le mot du SG

Par Sylvain CHALLAN BELVAL.

Cher·ères collègues,

Nos employeurs voudraient nous faire croire que les CMA n'ont pas les moyens d'augmenter nos salaires. En réalité, les résultats sont encore une fois positifs et les perspectives de financement s'améliorent, notamment grâce aux nouveaux NPEC, que la CGT a négocié âprement pour revaloriser nos formations et leurs financements.

Mais cet argent, qui doit servir l'artisanat et financer notre service public, risque une nouvelle fois d'être capté par l'État, avec la complicité passive de présidents incapables d'en défendre les intérêts. Pendant que nos établissements gagnent de l'argent, les agent·es voient leur pouvoir d'achat reculer et leurs conditions de travail se dégrader. Ça suffit !

Le 8 octobre, face au refus des employeurs de négocier, les organisations syndicales ont quitté la table de la CPN 56. Nous ne nous résignons pas. Ce numéro revient sur les raisons de notre mobilisation, nos revendications salariales, le droit de grève, mais aussi les combats pour la jeunesse, nos formations et la reconnaissance du coût des déplacements professionnels.

***Le 3 novembre, mobilisons-nous massivement !** Notre préavis couvre toutes les actions de grève, quelle que soit la durée. Dans chaque CMA, faisons entendre notre colère et notre exigence de justice.*

*Pour notre dignité, pour nos salaires et pour le service public de l'artisanat : **6 euros le point, c'est tout !***

MOBILISATION LE 03/11, 6€, UN POINT C'EST TOUT !

LA GRÈVE EN CMA : MODE D'EMPLOI

NAO 2026 : PUISQU'ILS REFUSENT DE NÉGOCIER...

LE POUVOIR D'ACHAT BRÛLE À LA POMPE !

HAUSSE DES FINANCEMENTS DES CFA...

MOBILISATION LYCÉENNE

PRÉAVIS ILLIMITÉ

RADIO MOQUETTE

FICHES PRATIQUES SUR LE STATUT

MOBILISATION LE 03/11, 6€, un point c'est tout !

Pour obtenir le point à 6€ et rattraper les 16 % de pouvoir d'achat perdus, **il faut se mobiliser** !

Les marges existent, les revendications sont légitimes. C'est par l'action collective que nous ferons reculer les employeurs !

Mobilisons-nous le 03/11 devant nos CMA !





La grève en CMA : Mode d'emploi

Grève dans les CMA : **quels sont vos droits** ? Préavis illimité, droit de grève, retenues sur salaire, mobilisation sur site…

Le SNCA-CGT répond à vos questions pour préparer la mobilisation. Informez-vous, échangez avec vos collègues et **organisons le rapport de force !**

Puisqu'ils refusent de négocier, imposons nos revendications !

À la table des négociations, aucune revalorisation salariale n'a été proposée.

Face au **mépris des employeurs**, le **3 novembre**, **mobilisons-nous** devant toutes les CMA !

6€, un point c'est tout !





Dans les CMA, le pouvoir d'achat brûle à la pompe !

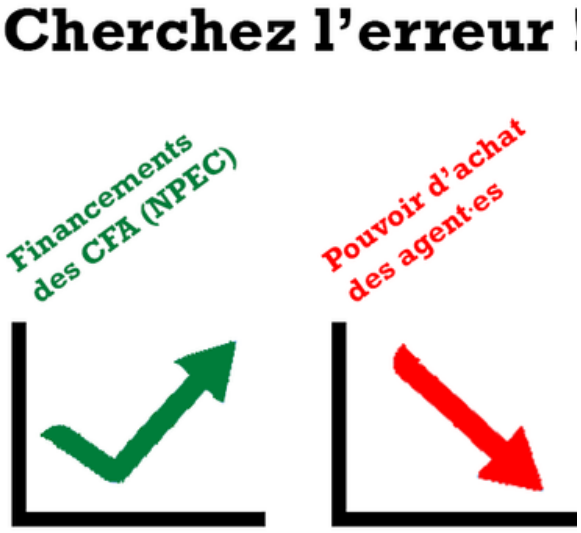
Quand aller travailler coûte toujours plus cher, les NAO doivent rattraper les pertes de pouvoir d'achat et **augmenter les salaires**.

Hausse des financements des CFA, l'argent doit revenir aux agent·es !

NPEC 2026 : +9,2 % en moyenne pour les 20 principales formations des CMA.

Une revalorisation obtenue **grâce à la CGT** dans les négociations dans dans les négociations de branches.

Ces moyens doivent maintenant revenir aux formations et aux agent·es !





Mobilisation lycéenne

La CGT est aux côtés des lycéen·nes et étudiant·es pour défendre l'éducation, dénoncer la précarité et la répression, et **revendiquer des moyens à la hauteur des besoins** !



Préavis de grève illimité

Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas, un **préavis de grève illimité** est posé depuis septembre 2023 dans notre réseau. Voici **une FAQ** qui peut vous permettre de mieux comprendre la nature de ce préavis de grève.

Radio Moquette

La **minute satirique** du SNCA-CGT.

N'hésitez pas à nous faire partager les **anecdotes** ou **dysfonctionnements** que vous rencontrez ou que vous avez pu rencontrer dans votre CMA.

Il y a juste à **cliquer ici** !





Fiches pratiques sur le statut

Enfin si vous vous posez des questions sur des **aspects pratiques** de nos métiers ou sur notre statut (La rupture conventionnelle ? Qu'est-ce que la CPN 56 ?), n'hésitez pas à consulter **nos fiches pratiques**.

LE SNCA-CGT

Le Syndicat National Consulaires et Apprentissage (SNCA) est le syndicat des personnels des CMA, qu'ils soient agent·es administratif·ves ou professeur·es

contact@snca-cgt.fr